

Permis de lotissement

PROPRIÉTAIRE(S)

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Secondaire :	
Courriel :			
Titre de propriété :	# d'enregistrement :	Date :	

EMPLACEMENT(S) CONCERNÉ(S)

Lot(s) concerné(s) :	☐ Voir plan en annexe :		
Zone(s) concernée(s) :			
Usage(s) du ou des lots :	☐ Résidentiel --> Nombre de logement(s) : ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Communautaire ☐ Utilité publique ☐ Récréatif ☐ Agricole ☐ Terrain vacant		
Zone agricole dynamique :	☐ Exclu de la zone ☐ Autorisation CPTAQ ☐ Déclaration CPTAQ (droit acquis)		
Terrain adjacent à une rue :	☐ Publique ☐ Privée ☐ Non applicable		
Services municipaux :	☐ Aqueduc ☐ Égout ☐ Non desservi		
Caractéristiques du terrain :	☐ Localisé à moins de 300 mètres d'un lac ou de 100 mètres d'un cours d'eau ☐ Localisé dans une zone inondable ☐ Localisé dans une zone de forte pente ☐ Terrain dérogoire protégé par droits acquis ☐ Terrain bénéficiant de la réduction des normes de lotissement (avec étude de caractérisation)		

CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS ET ESPACES VERTS

Contribution de terrain :	Pourcentage de la superficie du terrain :	%	Superficie cédée :	m ²
Contribution monétaire :	Pourcentage de la valeur du terrain :	%	Somme versée :	\$

suite →



MISE EN GARDE:

Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 60 jours suivant le dépôt de la demande peut être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de lotissement. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.



DESCRIPTION ET NATURE DU LOTISSEMENT

Projet :	☐ Lotissement ☐ Lotissement vertical (copropriété divisée)		
Plan cadastral :	Dossier :	Minutes :	Date :
Lot(s) créé(s) : ☐ (voir plan en annexe)	LARGEUR (ligne avant)	PROFONDEUR (moyenne minimale)	SUPERFICIE
	m	m	m
	m	m	m
	m	m	m
	m	m	m

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Bureau :	Cellulaire :	Télécopieur :
Courriel :			
# membre de l'ordre :	* Vérifier si votre arpenteur est membre de l'Ordre des arpenteurs-géomètres.		

DOCUMENTS À FOURNIR (SELON LE CAS)

- ☐ Plan-projet de lotissement à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre (2 copies papier et 1 copie électronique);
- ☐ Plan de localisation d'ensemble du projet de lotissement à l'échelle d'au moins 1:5000 préparé par un arpenteur-géomètre (projet comportant une ou plusieurs rues);
- ☐ Copies des titres de propriété notariés de chacun des terrains concernés;
- ☐ Paiement des taxes municipales exigibles et impayées à l'égard des immeubles compris dans le plan cadastral;
- ☐ Étude de caractérisation du sol réalisée par un membre d'un ordre professionnel compétent (si nécessaire).

* D'autres documents peuvent être requis selon le cas. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire signer ses plans par un professionnel membre en règle de l'ordre reconnu et en fonction de la loi qui régit leur champ professionnel respectif.

Veuillez faire parvenir votre formulaire à info@ville.pontrouge.qc.ca.

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que vos renseignements personnels soient utilisés par la municipalité dans ce dossier ainsi que tout autre dossier vous concernant.

Signature : _____

Date : _____

2/2